COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

NOUVEAU CONTRAT POUR LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES

VAL-D'OR, LE 17 JUIN 2020. – En prévision de l'échéance de son entente de 5 ans avec le centre de tri Tricentris de Gatineau le 31 août prochain, la MRCVO a procédé à un appel d'offres concernant le transport et le tri des matières recyclables. Un contrat valide jusqu'au 31 décembre 2021 est ainsi octroyé à SM Express, transporteur partenaire de Tricentris, au coût de 188,63 $ la tonne métrique traitée.

Incertitudes et changements dans le domaine du recyclage

Le marché du recyclage subissait déjà de grandes difficultés avant la COVID-19 et celles-ci sont exacerbées par les impacts de la pandémie. De son côté, le gouvernement du Québec s'apprête à réformer les règles et le fonctionnement qui concernent la gestion des matières recyclables dans la province.

M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO, explique que le conseil a souhaité procéder avec prudence dans ce contexte : « *À la suite du processus d'appel d'offres, les matières recyclables du territoire continuent d'être acheminées au même centre de tri par le même transporteur. Toutefois, le contrat que nous venons d'octroyer sera de plus courte durée. Considérant toutes les incertitudes entourant la situation du recyclage au Québec, nous ne souhaitions pas engager la population dans une entente à long terme, qui aurait pu compromettre notre accès à de meilleures options une fois la situation mieux définie*. »

Hausse substantielle des coûts de traitement

La perte de marchés majeurs des centres de tri dans les derniers mois et l'incertitude vécue par ceux-ci a d'ailleurs des répercussions sur le coût des opérations. La MRCVO subit ainsi une hausse de 108,58 $ pour chaque tonne de matières recyclables qu'elle achemine au centre de tri.

« *Par notre éloignement des grands centres, nous sommes de surcroît fortement désavantagés par les coûts de transport. Bien sûr, nous souhaitons que de nouvelles mesures et façons de faire à être annoncées par le gouvernement nous viendront en aide d'ici la fin de ce contrat à courte échéance. Nous désirons également explorer des pistes de solution plus locales. Est-ce possible d'innover et de créer des emplois chez nous, en développant des marchés locaux pour nos matières? Des entreprises de la région pourraient-elles devenir partenaires dans ce défi collectif? Je crois que ça vaut la peine d'être réfléchi* », précise M. Ferron.

– 30 –

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice des communications
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
sophierf@mrcvo.qc.ca